

## **INSCRIPTIONS EN BTS « Nouveau Départ » BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client**

### **MODALITES D'ADMISSION**

- 1 Suite à un contact (téléphonique ou mail), le secrétariat du CAMPUS fixe un premier rendez-vous d'information avec le Responsable du Dispositif.
- 2 Une commission étudie les dossiers de candidatures.
- 3 Les candidats retenus par cette commission seront convoqués à un entretien.
- 4 Les candidats, suite à cet entretien, recevront une réponse, par mail, qu'ils soient admis ou sur liste d'attente ou bien refusés. Aucune décision ne sera communiquée par téléphone. Les candidats retenus recevront un lien pour la procédure d'inscription.
- 5 L'inscription ne sera définitive que lorsque la photocopie du diplôme de baccalauréat obtenu aura été transmise et l'inscription finalisée.

## CONTRIBUTION DES ETUDIANTS

BTS NDRC « Nouveau Départ » EN 1 AN	<b>1 825 €</b>
-------------------------------------	----------------

Autres frais s'ajoutant aux frais ci-dessus :

- . Cotisation APEL (facultative) : 28 € (tarif 2023-2024)
- . Cotisation obligatoire aux associations étudiantes, uniquement pour les BTS Tertiaire : 30 €
- . Cotisation au Bureau des Etudiants : 5 €
- . Des achats de manuels pédagogiques peuvent être demandés par certains enseignants (achats groupés à la rentrée)
- . Pour information, en BTS Commerce International et en BTS Communication **un voyage est organisé** dans le cadre de la scolarité, sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire.

Un acompte de 260 € est demandé lors de l'inscription définitive. Cet acompte est déduit de la facture annuelle établie en octobre.

MODE DE REGLEMENT : prélèvements mensuels d'octobre à mai, chèque ou espèces.

## HEBERGEMENT

- ◆ Possibilité d'hébergement à l'Internat de l'Ensemble St Félix-La Salle : Coût annuel 3 427 € (incluant les petits déjeuners). Une cuisine collective est mise à la disposition des étudiants.
- ◆ Partenariat avec Nexity : conditions privilégiées pour les étudiants du Campus St Félix-La Salle.

## TARIFS REPAS

- ◆ Les étudiants ont accès à un self.
- ◆ Le prix du repas n'excède pas 7,17 €, selon les formules choisies. La carte est rechargeable par Ecole Directe.

## LES REDUCTIONS

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans l'Ensemble St Félix-La Salle bénéficient :

- ◆ d'une réduction de **20 %** sur la contribution familiale du 2<sup>ème</sup> enfant,
- ◆ d'une réduction de **40 %** sur la contribution familiale du 3<sup>ème</sup> enfant,
- ◆ d'une réduction de **60 %** sur la contribution familiale du 4<sup>ème</sup> enfant.

Un problème financier ne doit pas être un frein à l'inscription. Dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le Chef d'Etablissement.

## LES AIDES DU CROUS

- **BOURSE NATIONALE D'ETUDES SUPERIEURES (VERSEES PAR LE CROUS SOUS CONDITION DE RESSOURCES) :**

Les étudiants saisissent leur dossier social étudiant (DSE) sur internet avant le 15 mai 2024 sur <http://www.etudiant.gouv.fr> (et avant fin mars pour augmenter les chances d'obtention d'un logement universitaire). **L'inscription doit se faire tous les ans.**

- **AIDE SPECIFIQUE :** peut être attribuée à l'étudiant en fonction de son projet de formation et de vie étudiante. Demande à faire auprès du CROUS.